Morlanwelz est jumelée avec Blaj (Roumanie), Pleszew (Pologne), Le Quesnoy (France) et Villarosa (Italie).

Journal communal d'information - N°77 - Février 2016

Morlanwelz.be /info



Carnaval est revenu...

Sommaire :

Administration ..... 2 à 7 & 12
Environnement 8
Cohésion sociale..... 9
Solidarité ..... 10 & 11
Sports..... 13
Développement local..... 14 & 15
Jeunesse 15
Espace Citoyen ..... 16 & 17
Culture ..... 18 à 22
Infos..... 23
Agenda 24

Editeur responsable :

Christian Moureau, Bourgmestre

Hôtel communal,
Rue Raoul Warocqué, 2
Tél.: 064/43.17.17

Prépresse :

Nathalie Pietquin

Tél : 064/43.17.39
communication@morlanwelz.be
www.morlanwelz.be

Comité de rédaction/correction :

Arlette Bougard,
Colette Carion,
Jean Deval,
Céline Lansman,
Claudine Lefèvre,
Jacques Pourtois,
Andrée Prévost,
Jean-Pierre Soumois,
Annette Tilmant,
Claudette Vandenbrande.

Seuls les textes qui nous parviennent dans les délais ont la possibilité d'être corrigés par le comité. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Prochaine parution du Morlanwelz.be/info :

Si vous souhaitez que vos articles (2000 caractères, espaces compris) paraissent et que vos activités soient reprises dans l'agenda communal, vous êtes invités à remettre les informations nécessaires au service Prépresse **avant le 29 février 2016**. Thème politique au choix.

Le journal n°78 sera distribué début mi-avril 2016 par les gardiens de la paix et les prestataires de l'A.L.E. avec le soutien financier de l'A.L.E. **Pour toute réclamation à propos de la distribution, merci d'appeler le 064/43.17.87**.

Budget communal 2016

Retrouvez les délibérations du conseil communal sur www.morlanwelz.be > mandataires

Le budget 2016 a été voté au conseil communal du 21 décembre 2015

Grâce à une bonne gestion, aux efforts réalisés, mais surtout du fait de la diminution de la dotation du CPAS, notre budget ordinaire (19.497.907-€) est en boni de 495.000-€.
A l'extraordinaire, 11.336.172-€ seront investis dans notre entité avec une répartition équitable entre les trois anciennes communes et dans différents domaines (travaux, éducation, sport, culture…).

Détaillons globalement ces budgets :

Budget ordinaire

1. Les recettes

- Pas de modification des centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier.

- Le fonds des communes augmente de 65.943-€ par rapport à 2015.

- Les dividendes énergétiques diminuent légèrement.

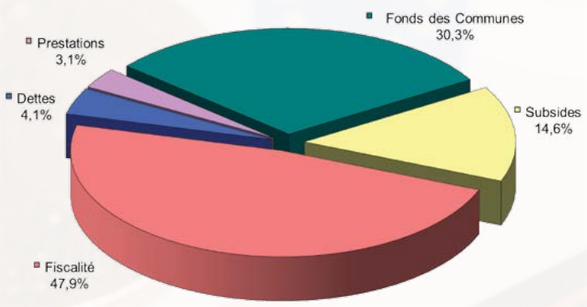
2. Les dépenses

Les frais de personnel : on note une diminution de 270.000-€ par rapport au budget initial de 2015.

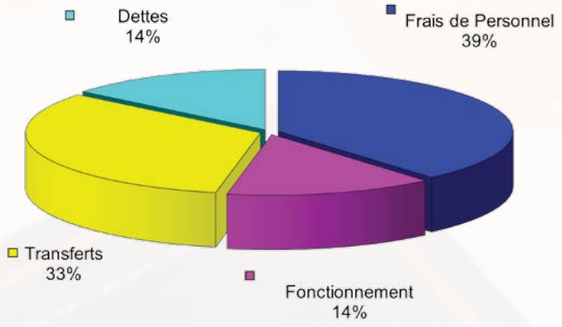
Les frais de fonctionnement : une augmentation de 130.000-€ dans lesquels on retrouve des prévisions de dépenses supplémentaires pour :
- l'entretien des ruelles.
- le déménagement de l'école de l'Allée des Hêtres.
- les frais pour la location de cars.

Les frais de transfert :
- **Zone de police :** la dotation reste la même (à défaut de budget).
- **CPAS :** la dotation est réduite de 367.000-€ mais ce chiffre risque d'évoluer au cours de l'année.
- **Fabriques d'églises :** les dotations sont maîtrisées grâce à leur bonne collaboration.
- **Service incendie :** notre contribution diminue de 80.000-€ suite aux nouvelles répartitions.
- **Dette :** elle diminue légèrement par rapport à 2015. La charge d'investissement sera de 200,10-€ par habitant avec une balise de 123,09-€ de projets reportés.

Recettes - exercice propre :



Dépenses - exercice propre :



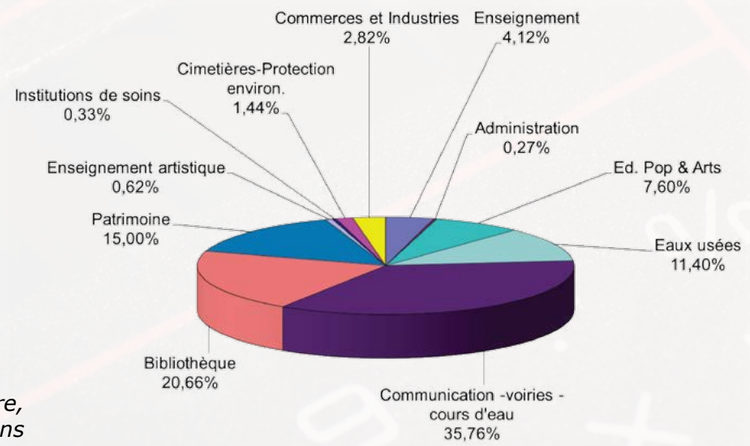
Budget extraordinaire

- Politique d'entretien des voiries.

- Politique de rénovation et de création de trottoirs intensifiée.

- Finalisation des gros dossiers :
  - Gare de Carnières,
  - Prieuré de Montaigu,
  - FEDER (Mariemont),
  - Bibliothèque…

Christian Moureau, Bourgmestre,
ayant le budget dans ses attributions



Permanences de votre Bourgmestre :
Sur RDV (au 064/43.17.90) le mercredi de 14h30 à 16h30 et sans RDV à partir de 16h30.
Courriel : christian.moureau@morlanwelz.be.

Chers Concitoyens,

Après une année 2015, particulièrement morose en événements malheureux et quelquefois dramatiques, en ces moments de vœux, il m'est difficile de ne pas avoir une pensée émue pour le personnel de LBG Bakeries qui a vu son entreprise déposer le bilan.

***TOUS ensemble**, pour cette année nouvelle,*

***A**yons l'audace pour que les choses ne restent pas sur place.*

***A**yons la confiance pour que les doutes disparaissent.*

***A**yons le courage pour continuer à avancer.*



Votre Bourgmestre,
Christian MOUREAU

***A**u nom du Collège communal, du Conseil communal et du CPAS, je souhaite que la joie, le bonheur et la santé soient au rendez-vous pour vous et ceux qui vous sont chers.*

Carnaval est revenu !

Mesdames, Messieurs,

Cette année, la période des réveillons coïncidait avec les premières soumonces des carnavals de notre entité.

En effet, déjà le 19 décembre, le son des tambours et le claquement des sabots se sont fait entendre, et ce pour le plaisir de tout un chacun. Ce qui a permis, j'en suis certain, de faire oublier les moments tristes que nous avons passés ces derniers temps.

Pour couronner ces carnavals, des mesures ont été prises pour que de somptueux feux d'artifice les clôturent, comme ce fut le cas chaque fois, à l'exception de l'an dernier.
Ci-contre, vous trouverez un rappel des dates des soumonces et des carnavals ainsi que de toutes les festivités s'y attachant.

Je m'en voudrais de vous quitter sans vous souhaiter, au nom du collège communal et de moi-même, à votre famille ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont chères, une bonne et heureuse année 2016 pleine de joie, de bonheur, de santé et de prospérité.

Nebih Alev, Echevin des fêtes et du folklore



Déménagements

Nouvelle adresse : rue Fernand Hotyat, 1 (école en bas et centre de santé / ONE à l'étage)

Déménagement de l'école de l'Allée des Hêtres : toute la vérité

Ce bâtiment a été construit il y a plus de quarante ans sur base de la technique d'ossature métallique, standard de l'époque.
Régulièrement, il est soumis à des contrôles réalisés par les services de secours. Lors de l'un d'entre eux, la problématique du poids des livres de la bibliothèque a été mise en évidence. Un bureau d'étude en stabilité a, dès lors, été désigné afin de répondre à nos inquiétudes.

A notre grand étonnement, le rapport des experts ne s'est pas focalisé sur la surcharge de poids mais sur le calibrage de la charpente métallique du bâtiment. En effet, en cas d'incendie, celle-ci ne résisterait pas suffisamment longtemps par rapport aux normes actuelles.

Soucieux de la sécurité et plus particulièrement des enfants, le collège communal se devait d'agir rapidement. Nous avons décidé de transférer l'école au Centre de santé situé dans la rue Hotyat, à côté de l'école de la Place Roosevelt, et de construire une classe préfabriquée.

Grâce au travail de nos ouvriers communaux, les enfants ont été accueillis dans des locaux en parfait état (photos ci-dessous).

Quant à la bibliothèque, elle descendra provisoirement au rez-de-chaussée et le nombre de personnes présentes en même temps sera fortement limité.

Nous renforcerons les installations par des systèmes de sécurité complémentaires.
Pour rappel, un projet de construction d'une nouvelle bibliothèque est prêt mais, hélas, la Ministre n'a pas signé le document octroyant les subsides qui nous avaient été promis… et, entretemps, une nouvelle ministre a été mise en place.
A terme, si les subsides se font attendre, nous envisagerons de construire le bâtiment sur fonds propres.
Nous sommes conscients des désagréments que pose cette fermeture mais nous n'avons pas eu le choix !
En ce qui concerne le Centre de vacances, une solution sera trouvée pour les vacances 2016.



Bien à vous, pour le collège,
Christian Moureau,
Bourgmestre

N.B.: Il n'a jamais été question, comme l'ont propagé les réseaux sociaux, d'accueillir dans ce bâtiment des réfugiés politiques…





Autre déménagement : l'ONE de Morlanwelz

Les doctoresses, les T.M.S. (travailleurs médico-sociaux), les volontaires et tout le personnel de la consultation ONE de Morlanwelz **informent** les enfants et leurs accompagnants que **les visites médicales** et les **permanences** se tiennent **toujours** les mêmes jours et aux mêmes heures au n°1 rue Fernand Hotyat, **mais à l'étage** (emprunter le grillage et la rampe qui conduisent au centre de santé).
Les accueillantes et les professionnelles font un maximum pour vous recevoir dans de bonnes conditions, dans des **locaux d'attente** mis à leur disposition. Bientôt, **l'ONE déménagera encore…** mais cette fois pour s'installer **définitivement** dans un nouvel environnement, **plaisant** et toujours situé **dans le centre** de Morlanwelz. Toute l'équipe présente ses **excuses** pour ces **changements involontaires** et remercie ses fidèles visiteurs pour leur **compréhension** et leur patience en attendant la nouvelle installation, dont nous vous annoncerons l'adresse dans un prochain numéro.

Rappel des horaires de l'ONE de Morlanwelz
De 0 à 3 ans : le lundi de 16h à 18h et le jeudi de 10h à 11h45.
De 3 à 6 ans : le 1er jeudi du mois de 16h à 17h30.
Permanences : le lundi de 15h à 16h, le mardi de 8h à 9h30 et le jeudi de 8h à 10h30.
Contact / T.M.S.: Mme Meurisse au 0499/57.28.62.

Règlement général de police

Consultez-le entièrement sur le site www.morlanwelz.be

Votre immeuble est-il bien numéroté ?



De nombreuses maisons ne comportent pas de numéro. La commune attribue les numéros.
Le règlement général de police précise que **tout propriétaire d'immeuble est obligé d'apposer de façon visible, à l'extérieur, à front de rue, le numéro qui lui a été attribué par la commune.** Aucun modèle n'est imposé.
Pour les immeubles à appartements, le numéro doit figurer sur les boîtes aux lettres et les sonnettes.
Vous pouvez prendre contact avec :
- L'agent de quartier pour toute question sur la façon de placer la numérotation ou pour vérifier si celle existante est conforme (064/51.31.20).
- Le service population pour vérifier le numéro qui vous a été attribué lors de votre domiciliation (064/43.17.17).
- Le service logement pour l'attribution d'un nouveau numéro suite à la délivrance d'un permis d'urbanisme pour la création d'un logement (064/43.17.55).

La Police informe le citoyen dans sa campagne préventive concernant

le vol par ruse



Le vol par ruse est un vol commis par une personne qui se fait passer pour une autre dans le but de s'introduire chez vous afin de pouvoir dérober vos biens

Quelques conseils si on sonne à votre porte :
Regardez par le judas, écoutez le parlophone, veillez à installer une chaîne de sécurité…
Gardez toujours votre porte fermée à clé.
Exigez du visiteur de voir sa carte de légitimation ou d'accréditation recto-verso. Un uniforme ne constitue en rien la preuve de la profession. Au moindre doute, **appelez le 101 ou 112** ; vérifiez également la présence d'un véhicule de service. N'autorisez aucune personne inconnue à pénétrer chez vous et/ou ne la laissez jamais sans surveillance.

Prenez de bonnes habitudes :
Ayez, sous la main, les numéros de téléphone importants pour votre sécurité (découpez-les en p.12) et notez au préalable les numéros de vos bons de caisse ou autres.

Conseils de prévention :
Ne gardez pas d'argent ni de bijoux chez vous, préférez les paiements par virements ou cartes de banque, ne révélez pas que vous vivez seul(e), n'indiquez aucune donnée personnelle sur votre boîte aux lettres (votre nom de famille suffit).

Que faire si vous êtes quand même victime ?
Déclarez le vol ou autre infraction auprès de nos services dans l'immédiat, prévenez la banque, ne touchez à rien.
Visitez le site www.police-mariemont.be (onglet «F.A.Q.», «Je suis victime», «Cardstop»…).

Aidez-nous dans la lutte contre ces vols.
Votre assistance est précieuse !

Halte à l'affichage tardif ou fautif !

En plusieurs endroits de l'entité (notamment à des carrefours avec feux), on peut remarquer que des affiches, panneaux ou pancartes ayant servi à faire de la publicité pour certains événements (des brocantes, par exemple) sont restés en place et s'y détériorent, alors que l'activité annoncée a eu lieu depuis pas mal de temps.
Pas très joli à voir ! Or, l'article 128 du règlement général de police précise que **sans prescriptions particulières, l'affichage devra être enlevé dans les 8 jours qui suivent la fin de l'activité**.
Nous demandons, par conséquent, aux représentants d'associations qui oublient d'aller retirer leur affichage, de veiller à le faire à l'avenir.

Rappelons aussi qu'**il est interdit d'apposer ou de faire apposer des affiches, panneaux, autocollants ou toute autre annonce sur l'espace public sans autorisation ou en ne se conformant pas aux conditions déterminées par le collège communal dans l'acte d'autorisation**.
En outre, **tout dispositif d'annonce est interdit** :
1. **sur le mobilier urbain**, tels que notamment les bancs, poubelles, abris pour voyageurs, panneaux de signalisation ;
2. **sur les arbres et bâtiments publics**.

Enfin, **il est interdit de salir, recouvrir, abîmer les affiches ou les autocollants, que ceux-ci aient été ou non posés avec l'autorisation de l'autorité**.

Si ces dispositions quant à l'affichage ne sont pas respectées, qu'on ne s'étonne pas de se voir infliger une amende… de 50 à 1.000-€ !



Qui fait quoi ?

Administration communale - rue R. Warocqué, 2 - www.morlanwelz.be - 064/43.17.17

Le service «état civil et population»

Quand je pénètre dans le vaste espace consacré à ce service, le silence règne. Neuf employés sont absorbés, chacun à son bureau individuel, devant son ordinateur. Seule une personne est accueillie et renseignée à un des guichets population : un monsieur, nouvellement arrivé dans la commune, qui s'est présenté pour son inscription. C'est vraiment exceptionnel, me dira-t-on par la suite, cette accalmie juste après les fêtes. En autre temps, le service est très fréquenté lors de ses heures d'ouverture au public.



Anna


Françoise

Près de l'entrée, une employée est assise derrière un petit stand d'accueil. Elle salue les citoyens et s'informe du pourquoi de leur visite afin de les orienter vers le guichet où ils pourront formuler leur demande. Encore que ce soit déjà bien indiqué, d'une façon générale, par un petit panneau devant les guichets. Le guichet «permis de conduire, passeports et cartes d'identité» est situé un peu à l'écart des autres.


Carine et Pascal

Je me présente et fais connaissance avec Melissa, qui fait un peu de tout, me dit-elle, dans le secteur «population» : changements d'adresse, dons d'organes, déclarations pour l'euthanasie...

Sa collègue Betty aussi, et notamment les demandes d'extraits de casiers judiciaires, le courrier aux personnes, l'enregistrement des dernières volontés, les actes de cohabitation légale...

Voici maintenant Carine. Elle s'occupe plus spécialement de la reconnaissance d'enfants, des changements de noms, des actes à établir avant et après les mariages, des certificats de divorces, des changements de nationalité et de la vaccination anti-poliomyélite.

Tiens, c'est étonnant ! Pourquoi donc ?
C'est le seul vaccin toujours obligatoire et recensé, répond-elle. Il faut qu'un bébé le reçoive entre 3 et 18 mois, sinon, il y aura un suivi judiciaire : un procès-verbal est dressé si les parents ne peuvent fournir la preuve de cette vaccination, et ils sont convoqués devant le juge.


Sabine et Isabelle

Isabelle et Sabine accueillent les citoyens qui viennent pour leur carte d'identité, leur permis de conduire ou leur passeport.

N'oublions pas les deux employés masculins : Pascal est préposé au bureau «décès et cimetières» et au service des «pensions», mais il vient également en appui à Carine ; Eric effectue un travail semblable à celui de Betty et Melissa, mais il traite les casiers judiciaires en collaboration avec Pascal. Bref, tous sont bien occupés.

Il y a également Françoise, qui est chargée du traitement des dossiers du service «Etrangers».

Les contacts répétés avec le public vous sont-ils agréables ? leur ai-je demandé.
Résumé de leurs réponses :
«Lorsque nous avons affaire à des gens réceptifs à ce que nous leur disons ou demandons ; puis qui nous remercient de l'aide apportée ou du service rendu, nous sommes contents d'avoir pu être utiles. Mais il est parfois difficile de garder notre calme devant des personnes agressives, furieuses quand on ne leur donne pas satisfaction ! Or, ce n'est pas toujours possible de le faire car il y a des lois et des règlements à respecter. Et en outre, des paiements sont à effectuer avant la délivrance de pas mal de documents. Malheureusement, tous ne comprennent pas cela !»

La conclusion de mon enquête, c'est ceci : le fait de réaliser correctement son travail au service de la population mérite considération et reconnaissance.

Propos recueillis par Claudine Lefèvre


Betty, Melissa et Eric

Activités communales pour la jeunesse

Plus d'infos sur le site www.morlanwelz.be > Jeunesse

Le service Accueil extrascolaire, c'est :

A. Les mercredis après-midi de 12h à 18h

Pendant la période scolaire. Ramassage en bus dans les écoles.
A l'école communale de la Rue de Namur à Mont-Ste-Aldegonde.
Prix : 2€ / après-midi.

B. Les stages pendant les vacances scolaires

A Pâques :

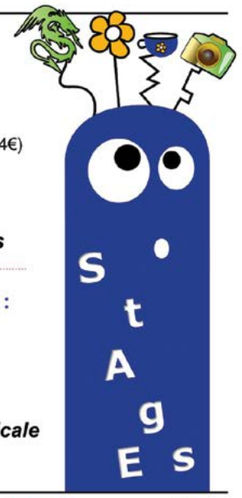
Du 29 mars au 1er avril 2016 (24€)
Contes, légendes et mythes

Du 4 au 8 avril 2016 (30€)
La nature dans tous ses états

Pendant les grandes vacances :

Du 1er au 8 juillet 2016 (36€)
Le recyclage dans l'art

Du 22 au 26 août 2016 (30€)
Photographie et initiation musicale



C. Les garderies extrascolaires du soir pendant la période scolaire

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis : étude dirigée avec les enseignants **de 15h30 à 16h30**, suivie d'activités diverses **de 16h30 à 18h30** dans les écoles communales.



Infos pour tous les stages :
- Pour les enfants de 2,5 à 12 ans.
- De 9h à 16h.
- Avec garderie de 7h30 à 9h et de 16h à 18h.
- A l'école communale de la rue de Namur à Mont-Sainte-Aldegonde.

Contact : Linda Camoia
Place de Carnières, 48
7141 Carnières
Tél. : 064/43.17.35
Linda.camoia@morlanwelz.be

Une initiative du service Accueil Extrascolaire.

En collaboration avec l'Agence Locale pour l'Emploi et les services de prévention.

Echevin responsable : G. Mattia.

Editeur responsable : C. Moureau, Bourgmestre



Centre de vacances de printemps du mardi 29 mars au jeudi 7 avril

Consciente des difficultés que les parents éprouvent pour occuper leur(s) enfant(s) durant les périodes de congés scolaires, l'administration communale, à travers son échevinat de la jeunesse, vous propose un centre de vacances pendant les congés de printemps.


Centre de vacances Printemps 2015



Pour qui ?
Il accueillera les enfants de 6 à 11 ans inclus. Ils seront répartis par tranches d'âge : de 6 à 8 ans et de 9 à 11 ans. L'inscription est obligatoire préalablement, à raison de 20-€ la semaine. Paiement obligatoire à l'avance, à l'administration communale.

Activités
Les activités seront nombreuses et variées, définies en fonction du thème du stage. Activités de plaine de jeux, jeux dans le bois, bricolages, chants, piscine…

Horaire
Animation de 9h à 16h.
Pour les parents qui travaillent, possibilité de garderie gratuite le matin dès 7h et le soir jusqu'à 18h.
Une attestation de l'employeur sera demandée.

Repas de midi
L'enfant doit se munir de son pique-nique. Du potage sera proposé gratuitement. Une petite cantine payante sera ouverte. Elle proposera aux enfants bonbons, friandises mais aussi une collation saine et des boissons fraîches. Organisation d'un repas chaud éventuel 1 fois par semaine.

Encadrement
L'encadrement se fera par des animateurs brevetés, en collaboration avec Hainaut Culture Tourisme – Secteur éducation permanente - Service Provincial de la Jeunesse (Ecole des Cadres).

Inscription
L'inscription préalable (semaine du 29 mars au 1er avril et / ou du 4 au 7 avril) est obligatoire et doit être renouvelée chaque année même si l'enfant a déjà fréquenté le Centre. Les inscriptions se dérouleront uniquement à l'administration communale, service de la jeunesse, à partir du lundi 7 mars 2016, uniquement l'après-midi. Munissez-vous d'une photo récente de l'enfant, de deux vignettes de mutuelle et du carnet de santé ONE de l'enfant.

Infos et inscription
Service de la jeunesse : 064/43.17.32
Josée Incannela, Echevine de la Jeunesse : 0496/12.94.13
www.morlanwelz.be - plaine@morlanwelz.be

Environnement

Plan communal de développement de la nature

Administration communale - rue R. Warocqué, 2 - www.morlanwelz.be/pcdn - 064/43.17.50

Enfin une action propreté !



Mareiva, c'est son nom.
Elle réalise son travail de fin d'études dans le home pour personnes adultes handicapées «Les petits Godets» de la rue de Cronfestu.

Son idée ?
Réaliser une opération de propreté avec son groupe en se mélangeant à d'autres citoyens.

Ses objectifs ?
Responsabiliser et valoriser la personne handicapée en l'intégrant dans les activités de notre société.
Améliorer le cadre de vie et sensibiliser le citoyen à la propreté.



Comment y arriver ?
La commune de Morlanwelz et le home «Les petits Godets» se joignent à l'action BeWapp (grand nettoyage de printemps) lancée par le Ministre wallon de l'Environnement !

Alors… Vous trouvez aussi que Morlanwelz a bien besoin d'un petit coup de propre ?
Vous pensez que la personne handicapée a le droit à sa place dans notre société ?
Nous avons besoin de votre aide !
Entourez-vous d'amis, de votre famille et **rendez-vous le dimanche 17 avril 2016 à 9h** sur le parking de la rue Pont du Nil.
Nous vous fournirons le matériel (pinces, gants, gilets fluo) puis nous nous répartirons sur le territoire communal pour mener l'action propreté !

Pour cela, veuillez vous inscrire à notre action **avant le 31 mars** auprès de votre éco-conseillère au 064/43.17.50 ou aurelie.ugille@morlanwelz.be.

Echevin responsable : Jean-Charles Deneufbourg.

Comme chaque année, le Contrat de Rivière de la Haine et ses partenaires proposent des activités gratuites dans le cadre des Journées de l'Eau qui auront lieu **du 12 au 25 mars 2016**.

Programme et détails disponibles sur le site www.contratrivierehaine.com ou par tél. : 065/33.66.61.

Encore un succès pour la journée de l'arbre !

Ce 28 novembre 2015 s'est déroulée la 4e édition consécutive de la journée de l'arbre.
Luc, Marina, André, Mimie, Annette, Jacques, Arlette, Annette et Bernard sont nos bénévoles PCDN (Plan communal de développement de la nature) qui ont mené à bien cette journée !

Les visiteurs ont pu découvrir des stands sur différentes thématiques : la permaculture (association «La Caracole»), l'apiculture, le GROC (Groupement régional œnologique du Centre), et le collectif «Sentiers de la Haute Haine».
Un atelier sur la thématique de l'arbre a permis aux enfants de s'initier à la peinture. Des nichoirs fabriqués sur place leur ont été distribués.
Le jardin communal, sa mare et son hôtel à insectes ont été présentés par Didier, un bénévole passionné de nature.
En fin de parcours, nos ouvriers, Vincent et Adrien, ont distribué gratuitement des arbres aux citoyens.

Vous voulez participer à des projets «nature» ?
Rejoignez le PCDN !
Infos auprès d'Aurélie Ugille : 064/43.17.50 ou pcdn@morlanwelz.be.











Cohésion sociale

Plan de cohésion sociale (PCS)

Bâtiment «Plurielles» - Place de Carnières, 48 - 7141 Carnières - 064/43.17.34

Les activités gratuites du 1er semestre 2016

Voici une liste non-exhaustive des initiatives du Plan de cohésion sociale (PCS) de l'administration communale de Morlanwelz, du collège communal et de Josée Incannela, échevine responsable.
Chef de projet : Sophie Olivier - 064/43.17.34.

Jobs étudiants

Quelles entreprises recrutent ? Comment postuler ? Comment rédiger un CV ? Nous pouvons vous recevoir le mercredi à 13h ou 15h ou un après-midi entre le 8 et le 12 février. Prenez vite un rendez-vous.

Recherche d'emploi

Assistance du PCS et du Forem dans les recherches d'emploi (mise à disposition des offres, listing des entreprises de la région, infos sur l'aide à l'emploi…) : du lundi au vendredi de 9 à 15h, sur rendez-vous.

«Eté solidaire»



Appel à candidatures d'étudiants pour 2016 : «Tu as entre 15 et 21 ans, tu es dynamique, sympathique, motivé ; tu recherches un travail d'étudiant rémunéré pendant les vacances d'été ?». Avec son opération «Eté solidaire , je suis partenaire» et sous réserve de l'acceptation du projet par la Région wallonne qui le subsidie, le PCS permettra d'acquérir une première expérience de travail salarié en effectuant de petits travaux utiles à la collectivité (ex : jardinage, peinture…). Candidature à adresser à Madame Josée Incannela, échevine de la Jeunesse et du PCS, 48, place de Carnières, 7141 Carnières avant le 14 avril 2016 en précisant la période à laquelle vous souhaitez travailler : soit du 04/07 au15/07 ou du 08/08 au 22/08. Attention : les étudiants qui ont déjà travaillé pour le PCS ne seront plus repris.



Besoin d'informations ou de prendre rendez-vous ?

Pour toute information, appelez le 064/43.17.34 (sophie.olivier@morlanwelz.be).

Pour les ateliers musicaux, composez le 0477/54.39.47.

Pour les questions d'emplois et d'accompagnement psychosocial, adressez-vous au 064/43.17.06.

Echevine responsable : Josée Incannela.

Retrouvez les explications plus détaillées sur les ateliers sur www.morlanwelz.be.

Activités à la Maison de quartier des Epines (Rue de l'Amitié, 11)

Atelier de cuisine en partenariat avec les F.P.S autour de l'alimentation : les mardis 23/02, 22/03, 19/04, 17/05, 14/06 de 10 à 14h30.
Comité de quartier pour les ados dès 12 ans : idées, projets… : les 22/03, 17/05 de 18 à 20h.
Comité de quartier pour les adultes les 23/03, 18/05 de 18 à 20h.
Soirée sport tous les lundis et jeudis de 18h30 à 20h.
Boxe éducative : on ne porte pas de coups. Les jeunes apprennent ainsi à canaliser leur violence. C'est aussi un bon moyen d'intégration puisque tous les milieux sociaux se côtoient. Tous les samedis de 11h à 14h.
Atelier bien-être, aussi bien physique que mental : tous les mardis de 18h à 20h.
Atelier «ados» de 12 ans et plus, tous les mercredis de 18h à 20h.

Activités au bâtiment «Plurielles» (Place de Carnières, 48)

Jardin communautaire, éducatif, pédagogique… : découverte des plantes, légumes du potager, apprentissage en cuisine, jeux pédagogiques sur le thème de l'alimentation, mise en valeur de la vie en société… ; pour les enfants de 5 à 12 ans, chaque mercredi de 13h30 à 16h30.

Service d'accompagnement psychosocial : accueil, écoute, aide. Du lundi au vendredi de 9h à 15h ou sur rendez-vous.

Service d'accompagnement à la recherche d'un logement le mardi de 13h30 à 15h30.
A votre disposition : téléphone, Internet, fax…

Apprentissage du yoga pour mieux se sentir dans son corps et dans sa tête. Pour adultes et seniors y compris les personnes ayant des problèmes de santé, d'assuétude, d'équilibre spatial, de stress… : le mercredi de 13h30 à 14h45.

Activités à la Maison de quartier de Carnières (rue du Beauregard)

Ateliers musicaux en partenariat avec l'asbl MAD'S.
Le lundi de 17h à 21h : batterie et percussions.
Le mardi de 17h à 21h : guitare et guitare basse.
Le jeudi de 17h à 21h : coaching groupes (permettre à des musiciens de divers instruments de jouer ensemble).
Le samedi de 13h à 17h : guitare, guitare avec chant.
Nous envisageons de démarrer le piano bientôt…

Activité à la Maison de quartier de Mont-Ste-Aldegonde (ancienne maison communale)

«L'Attire-lire» : atelier lecture, espace de rencontre et de sociabilisation pour enfants de 3 à 8 ans, le mercredi de 13h30 à 16h.

Activité à la salle omnisports (rue du Pont du Nil)

Gym douce en collaboration avec l'asbl Gymsana : séances de gym adaptée aux aînés, le jeudi de 17h à 18h.

Partagez votre véhicule adapté PMR (personne à mobilité réduite)

Faire adapter un véhicule pour le transport de personnes à mobilité réduite est complexe et coûte cher. Beaucoup de personnes abandonnent le projet pour ces raisons, et ceux qui ont fait le choix d'adapter leur véhicule y ont engagé une somme assez importante.

C'est de ces différents constats qu'est né le projet AVIRA. Son but consiste à partager des voitures adaptées PMR pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Cela permet donc, d'une part, à ceux qui n'ont pas de véhicule adapté d'en utiliser un quand ils en ont besoin, et d'autre part, à ceux qui ont investi de l'argent dans un véhicule adapté de récupérer une partie des frais grâce au partage.

Les véhicules peuvent appartenir aussi bien à des centres de soins qu'à des services résidentiels. Ils sont alors partagés avec le voisinage, que ce soit pour l'utilisation du véhicule parce qu'il est adapté, ou tout simplement pour le besoin d'un véhicule motorisé.

AVIRA propose d'accompagner les associations et les individus dans la mise en place et le suivi de groupes de partage de voitures adaptées PMR entre habitants du même quartier.

Concrètement, nous recherchons :
- Des associations possédant un véhicule adapté qui n'est pas utilisé à plein temps. Ces associations rentreront dans leurs frais et permettront à des personnes moins mobiles d'avoir accès à un véhicule adapté.
- Des particuliers ou des associations ne possédant pas de véhicules adaptés mais désirant avoir accès à un moyen de mobilité à moindre coût.

Intéressé ? Consultez le site www.autopartage.be/avira_fr ou contactez-nous par téléphone au 02/227.93.08 ou via nba@taxistop.be.



La lutte contre la pauvreté, un combat de tous les jours

Si l'on estime que la pauvreté constitue une atteinte aux droits fondamentaux du citoyen, il convient de placer la lutte contre ce phénomène au cœur du combat politique que la Wallonie doit mener en priorité.

Mais qu'est-ce que la pauvreté ?

La pauvreté recouvre la pauvreté monétaire, la privation matérielle ou le fait de vivre dans un ménage à faible intensité de travail. On parlera de pauvreté d'un individu quand celui-ci se trouve privé de moyens lui permettant d'évoluer dans notre société en toute sécurité tant physique que psychique lui donnant matériellement l'accessibilité aux soins de santé, à l'éducation et à l'émancipation.
C'est pourquoi, le 10 septembre 2015, le Gouvernement wallon a adopté son premier **plan de lutte contre la pauvreté**. Ce programme a été établi en partenariat avec les acteurs associatifs et publics. Il implique l'ensemble des membres du Gouvernement et complète les projets existants.

Je ne peux vous énumérer de façon exhaustive la totalité des axes abordés par ce plan mais néanmoins vous en citer les principaux : le logement, l'alimentation, la santé et les démarches partenariales.
En effet, concernant le logement, la priorité est de permettre à chacun et notamment à une famille monoparentale de se voir attribuer un logement. De plus, la proposition de création d'un fonds régional de garantie locative permettra un étalement de celle-ci dans le temps. Il est également primordial de permettre aux propriétaires la remise en état d'un logement en finançant ses travaux. La remise en conformité a un coût et les propriétaires ne disposent pas toujours d'économie à la banque. De la même manière, permettre l'obtention d'un prêt à taux zéro permettrait de financer une meilleure qualité de logement ainsi que sa qualité énergétique.
Concernant l'alimentation, favoriser le développement d'épiceries sociales permettrait l'achat de produits 50% moins chers. Les dons de nourriture à l'aide d'une plate-forme d'échange de produits invendus en provenance des supermarchés limiteraient davantage le gaspillage.



Une autre priorité est l'accès aux soins de santé pour tous, quel que soit le problème du patient, y compris les problèmes de santé mentale. Un meilleur suivi du patient via l'ouverture d'un dossier médical global (DMG) est également important.
Conscientiser la population à donner une seconde vie aux vêtements par l'achat de vêtements de seconde main ou par l'achat de mobilier pour meubler une maison à bas prix serait une aide précieuse pour les familles.

En conclusion, beaucoup d'associations travaillent déjà à la diminution de la pauvreté. Il faut continuer à les aider à exister mais au-delà de cela les soutenir. Le plan wallon de lutte contre la pauvreté structure une continuité des aides visant cette diminution.

François Devillers
Député wallon - Echevin empêché

Maison Croix-Rouge de Mariemont

2 Chaussée de Mariemont - 7140 Morlanwelz - 0495/14.69.61

Les premières minutes sont cruciales !

Chaque jour, des personnes sont victimes d'accidents, de malaises et des vies pourraient être épargnées si un maximum de personnes était capable de poser les gestes d'urgence. Des gestes simples enseignés dans des cours de premiers secours peuvent sauver des vies s'ils sont pratiqués rapidement et correctement. C'est pendant le temps que mettent les secours pour arriver que peut s'aggraver l'état de la victime, et c'est pendant ce laps de temps qu'il faut agir !

Le brevet européen de premiers secours (BEPS) est une formation en 15 heures qui a pour objectif de rendre chaque citoyen capable d'être le premier acteur dans la chaîne des secours. Vous apprendrez les gestes indispensables pour intervenir en cas d'accident, de catastrophe… Une fois le BEPS acquis, vous pourrez suivre le cours complet de 18 heures et obtenir le brevet de secouriste. La connaissance des premiers secours demande un écolage et des répétitions régulières. C'est pour cette raison que le brevet n'est valable que 5 ans. Il faut alors suivre un recyclage.

Formatrices : Anne-Marie Debast et Nadège Leunens.

La Maison Croix-Rouge de Mariemont vous propose :

Matériel Paramédical

Les séjours en clinique sont de plus en plus courts et le maintien à domicile de plus en plus fréquent.
Le service de location de matériel paramédical (SLMP) offre de nombreuses possibilités pour aider les personnes à leur sortie de l'hôpital ou vivant avec un handicap, même léger. Si effectivement il faut payer une location, cette participation financière du bénéficiaire est destinée à couvrir les frais d'entretien et à acquérir du nouveau matériel.
Attention : le/la bénévole se rendra sur place en fonction du jour et de l'heure du rendez-vous qui sera fixé (pour les lits). La Croix-Rouge est portée par ses volontaires et c'est en fonction de leurs disponibilités que les activités sont réalisées.

Vesti boutique

Notre vesti boutique est ouverte à tous : achat de vêtements, chaussures, literie à petits prix. Nous reprenons également des vêtements en bon état.

Brocante

La brocante est accessible à tous : achat de bibelots, vaisselle, etc. Nous reprenons également bibelots et petits meubles lors de nos permanences.

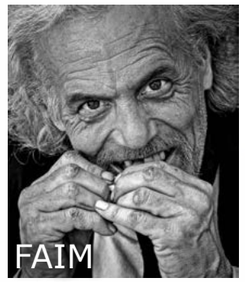
Epicerie

Elle est accessible à certains en passant par un organisme social, CPAS, mutuelle...



Lors de l'opération «Place aux enfants», la Croix-Rouge a accueilli un groupe et a conscientisé les jeunes aux problèmes de la pauvreté.

Un monde plus solidaire ?



La solidarité est assurément une composante de la citoyenneté. Il n'y a pas de société sans solidarité(s). D'aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire de l'humanité et où que l'on aille, les êtres humains, pour se confronter aux vicissitudes de la vie, ont eu conscience de leurs intérêts communs. Ces solidarités furent parfois presque contraignantes, comme pouvaient l'être les solidarités villageoises. «Tu m'aides à labourer mon champs, je t'aiderai à semer le tien ou à faner ta prairie et ensemble, nous irons rentrer le bois pour l'hiver.» Don et contre don n'étaient pas sans obligations cependant. Dans l'histoire des solidarités, le XIX[e] siècle fut celui des solidarités ouvrières. Véritable solidarité chaude de classe qui, combinée à un système d'assurance, se trouve être à la base de l'invention de la sécurité sociale qui va impliquer les sociétés entières, du moins en Europe occidentale.



Mais aujourd'hui, avec la montée en puissance de l'individualisme, certains pointent le risque de voir les solidarités institutionnelles se détricoter. Par ailleurs, l'emploi qui forme une sorte de ciment social se précarise. C'est dans un tel contexte que les nombreux volontaires de la Croix-Rouge ont conscience de l'importance de rendre vivantes des solidarités concrètes dans la vie quotidienne en les renouvelant, tout en continuant à rendre service ou en se mettant au service d'autrui.
C'est sans doute aussi grâce à ces solidarités volontaires et bénévoles, dans un monde de plus en plus segmenté, que des personnes ne vont pas perdre tout lien avec la société.





Mais ces solidarités sont peut-être aussi ce qui donne à cette société une chaleur qui la rend tout simplement plus agréable à vivre.

Devenir bénévoles pour rompre la solitude de nos aînés.

La Maison Croix-Rouge de Mariemont
2, chaussée de Mariemont - 7140 Morlanwelz

Existe depuis 2008.

Ouverture à tous
tous les jours de 9h à 17h sauf le lundi.

Président : Marc Bizet - 0498/70.39.01
Secrétaire : Patricia Mertens - 0495/14.69.61

Les voyages forment la jeunesse !

L'échevinat du 3e Âge propose **une croisière en Norvège du 10 au 17 juin 2017** ainsi qu'un **voyage en Sicile du 16 au 23 septembre 2017**. Vacances en all inclusive avec animations diverses, excursions, guides, etc.

Soleil de minuit en Norvège : Stavenger, Hellesylt, Geiranger, Flam, Bergen...



La Sicile cachée... : Catane, Piazza Armerina, Selunite, Agrigente, Morgantine, Caltagirone, Rugusa, Punta Secca, Romana del Casale, Taormina, Etna, Gangi, Morgantina...



Rendez-vous à la réunion de présentation des voyages **le mardi 22 mars 2016 à 16h** dans la salle des mariages de l'hôtel communal.
Pour toute information complémentaire, contactez Josée Incannela, échevine responsable au 0436/12.94.13 ou le service du 3e Âge au 064/43.17.32.

Besoin d'un petit dépannage ?

Le service I.D.E.S.S. «Au Petit Dépannage» vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Le service I.D.E.S.S., créé en 2011 par le C.P.A.S., reste à votre disposition pour tous travaux de jardinage et de bricolage.

La nouvelle réglementation de la Région wallonne en la matière a notamment élargi l'étendue des services proposés. De nouveaux services vous sont donc accessibles :

- nettoyage et entretien de sépulture ;
- déneigement ;
- désherbage du trottoir ;
- réparation de meubles.

Le service I.D.E.S.S est maintenant accessible aux A.S.B.L. locales également.
Une nouvelle tarification (de 6-€ à 12,10-€ par heure) est appliquée depuis le 1er février 2016.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service au 064/43.16.43.



Le service I.D.E.S.S. du C.P.A.S. de Morlanwelz reste à votre entière disposition.

Quelques numéros importants à conserver

Samu : 112

Médecin de garde : **1733**

Pharmacie de garde :
0903/99.000

Service d'ambulance :
112

Croix-Rouge :
105 ou **0498/70.39.01**

Vétérinaire : **064/66.33.20**

Child Focus : **116.000**

Alcooliques anonymes :
0494/68.38.18

Polyclinique «L'Acacia» :
064/45.15.27

Pompiers : 112

Police : 101 ou **064/51.32.00**

Agents de quartier :
064/51.31.20 (de 8h à 16h30)

Hygea : **065/87.90.90**

Centre public d'Action sociale (C.P.A.S.)

Service social : **064/43.16.20**

Aide aux familles :
064/43.16.29

Services communaux

Accueil : **064/43.17.17**

Gardiens de la paix: **064/43.17.87**

Assistante sociale : **064/43.17.87**, **064/43.17.35** ou **0477/88.10.90**

Taxi de la solidarité : **064/43.17.33** de 8h à 8h30

3e Âge / Aînés : **064/43.17.32**

Etat civil - population : **064/43.17.17**

Pensions : **064/43.17.36**

Travaux - service de garde : **064/43.16.00**

Le Pétanque Club de la Pichelotte

Qui sont les membres du comité ?

Le comité est formé par une équipe de bénévoles motivés et surtout polyvalents : Pascal Dupuis, Daniel Closterman, Marianne Minart, Michelle Buet, Axel Dupuis et encore bien d'autres s'investissent énormément plusieurs jours dans la semaine et les jours fériés pour l'organisation des entraînements, des tournois, des soupers, du nettoyage du local ainsi que du réassortiment du bar, tout cela dans une ambiance très conviviale et chaleureuse.

La saison débute mi-avril en accueillant aussi bien les anciens que les nouveaux membres. Il est aussi possible de bénéficier de la carte d'affiliation au prix de 10-€.

Qu'organise-t-il ?

- Tous les mardis : entraînement de 3 parties.
- Les samedis et jours fériés sont prévus pour les compétitions.
- En juin : souper annuel pour les affiliés et leurs entourages.
- En juillet : concours de qualification qui se déroulent en plusieurs jours, avec repas de midi.
- En fin de saison, le comité décide de récompenser les affiliés via un tournoi rien qu'entre eux et où de beaux gros lots les attendent.

Mais il n'y a pas que pour leur comité que les membres s'investissent, ils sont sensibles aussi à l'arrivée d'une nouvelle société carnavalesque et décident d'entrer en collaboration avec eux.

Voilà le mot du secrétaire, Pascal Dupuis, afin d'expliquer cette collaboration :

«Chaque année, se déroule à la Pichelotte un grand tournoi de pétanque au profit des «Marnix». En 2015, ce furent 66 joueurs qui se sont affrontés amicalement pour la victoire. Il n'y avait pas vraiment de perdant car il y avait pour 650-€ de prix. Pour le comité de la pétanque ainsi que celui des Marnix, cette journée fut un succès et le tout dans une super ambiance.

Les gagnants de ce tournoi :
1er : Axel et Abel
2e : Bruno et Gaétan
3e : Kevin et Rosa

Les deux comités renouvelleront cette compétition en mai 2016».

Informations au 0495/59.06.13.

Propos recueillis par Cynthia Perniaux, Echevine



Tous en selle avec le Vélo-Club Morlanwelz !

La saison cyclo reprend le dimanche 21 février à 9h.

Du 1er mai au 31 octobre, les sorties sont prévues à 8h30 (sauf convention contraire), au départ de la Place Albert Ier. En dehors de cette période, nous démarrerons à 9h.

Notre local est le café «Le Villarosa», rue du 11 Novembre.

La cotisation pour la saison est de 50-€.

Personnes de contact :

Président : François Modafferi
Rue St-Alexandre, 1 - 7100 Haine-St-Pierre
0496/85.45.33 - francois.modafferi@gmail.com

Secrétaire : Michaël Jaumot
0496/79.38.67 - michael.jaumot@gmail.com



L'équitation à Morlanwelz : 2 manèges très différents

Si vous désirez pratiquer l'équitation à Morlanwelz, deux possibilités s'offrent à vous :

La Manade de Collarmont

Centre touristique, culturel, sportif et pédagogique plutôt axé sur l'équitation avec les chevaux de Camargue...

Informations :
72 rue d'Anderlues
7141 Carnières
Tél.: 064/44.85.95
E-mail :
manade@manadedecollarmont.be
Facebook :
«ManadedeCollarmont»

Le Champ des Licornes

Poney-club, baby poney, perfectionnement, pensions pour poneys et chevaux...

Informations :
Chaussée Brunehault, 39
7141 Carnières
Tél.: 0495/40.61.49
Facebook :
«Le-Champ-des-Licornes»



Decorette Lerot SA

34, Grand-Rue - 7140 Morlanwelz - 064/44.80.16

Bientôt un commerce centenaire dans la Grand- Rue ? Est-ce possible ?

«Decorette Lerot SA» fêtera très prochainement le centième anniversaire de l'ouverture de ses portes. A l'heure actuelle, ce magasin est géré par Marc Lerot, né à Charleroi, et son épouse aidante Geneviève Delforge, native de Lobbes. Marc est certainement un «fan» des cours du soir, qu'il a fréquentés de 1980 à 1989 (contrat d'apprentissage en peinture, revêtement de sol, patronat, enseignement...). Quant à Geneviève, elle possède un diplôme d'aide-soignante. Leurs deux enfants, Claire et Pierre, sont toujours aux études.



Marc appartient à la 5e génération de père en fils d'une famille de peintres décorateurs. Ses parents, Joseph Lerot et son épouse Henriette, reprennent, le 1er juillet 1972, le magasin connu à l'époque à Morlanwelz sous l'enseigne «Maison Lachambre». Joseph s'efforce de développer l'entreprise tant dans la région que dans la capitale, aussi bien dans le secteur HORECA que dans d'autres. Marc me confie avec un brin de fierté : *«Mon papa a été le réalisateur des loges du théâtre de La Monnaie et il est également allé en Arabie Saoudite pour y poser du tapis plain...»*.



La fin des années 80 représente un jalon important dans l'évolution du commerce, à savoir un changement d'orientation qui privilégiera une clientèle de particulier et, en 1992, est créée la société «Decorette J.Lerot SA». Grâce à son patronat , Marc devient chef d'entreprise et reprend celle-ci avec son épouse en tant qu'administrateur délégué. Ainsi donc, depuis 2014, «Decorette J. Lerot SA» s'appelle «Decorette Lerot SA» avec en prime une rénovation de la façade et la pose d'enseignes. Marc met un point d'honneur à préciser que Geneviève, entrée dans l'entreprise familiale en septembre 1992 *«a tout appris sur le tas»* ; de plus, elle maîtrise l'art de la parole, de la communication et de l'accueil. C'est une commerçante née ! C'est un réel plaisir de converser avec elle.

«Decorette Lerot SA» est une entreprise de peinture intérieure et extérieure en décoration, en revêtement de sol ; elle offre, entre autres, à la clientèle des produits de qualité tant pour la peinture que pour les tissus d'ameublement et le papier peint. Depuis quelques années, l'orientation des produits s'est axée vers la droguerie avec une demande des clients de plus en plus importante et, surtout, un retour aux produits anciens et spécifiques tels que le bicarbonate de soude, le perborate de soude, le savon de Marseille, et combien d'autres encore. Les gérants donnent les explications concernant leur mode d'emploi avec les avantages et les inconvénients, etc.



Le magasin propose également la vente et le placement des stores Luxaflex et Velux...
En principe, sur les chantiers, Marc travaille seul : il ne fait appel à un ouvrier que pendant la saison. Quant à Geneviève, elle assume la gestion du magasin mais, chapeau à eux et bravo, leurs enfants les aident pendant les congés scolaires. De plus, elle assure avec habileté et doigté la confection de tentures, rideaux, galettes de chaises... *«Nous avons la chance d'être tous les deux polyvalents*, me confie Marc, *nos vitrines varient en fonction des saisons et sont réalisées par nos soins aussi bien pour la décoration que pour le matériel d'étalage que nous fabriquons avec la complicité du beau-frère, Jean-François ; nous mettons également à la disposition du client un dépôt de nettoyage à sec et, depuis un an, nous assurons un point de relais pour les colis de «Mondial Relay». Nous faisons partie de l'association des commerçants. En tant que citoyens, nous participons un maximum à la vie communale : distribution de bonbons aux enfants de la viole du lundi matin du carnaval, journée de la mobilité réduite,etc.* Voilà donc un panel des activités de «Decorette Lerot SA» qu'il est bon de rappeler à tout un chacun auquel je conseille vivement «d'aller y jeter un coup d'œil».

Pour conclure, suivent d'autres précisions de Marc : *«Lors de la succession de la Maison Lachambre, le commerce dans la commune était très florissant et important. C'est donc naturellement que j'ai suivi mon activité dans Morlanwelz avec des atouts qui me semblaient essentiels, en l'occurrence une bonne connaissance du métier, le maintien de la confiance de la clientèle, un service de conseils personnalisés, j'ai toujours été surtout très attentif à ce que les grandes surfaces ne proposent pas. Un autre aspect primordial non négligeable : la proximité du magasin et de l'entreprise en plein centre de Morlanwelz... mais (car il y a toujours un «mais») le manque de places de parking ne facilite pas l'accès au magasin, les grandes surfaces empiètent en grande partie sur la vente des produits, sans pour autant assurer la garantie que nous offrons...»*. Quant à l'avenir de l'entreprise et du magasin, Marc et Geneviève n'avancent aucune hypothèse : Pierre, leur fils, qui étudie l'électricité industrielle à l'ITM, pourrait (utilisation du conditionnel) peut-être assurer la continuité du magasin. «Qui vivra verra» dit le proverbe.
Cependant, nous les citoyens, n'oublions pas que nous devons protéger au maximum nos commerces locaux pour assurer leur survie. Pensons-y à chaque fois que nous faisons nos courses.

Merci à Geneviève et à Marc.

Propos recueillis par Annette Tilmant, avec l'accord de Geneviève et Marc



Infos pratiques
D'une superficie de 120 m², le magasin est situé au n° 34 de la Grand-Rue à Morlanwelz.
Téléphone : 064/44.80.16.
Site : www.decorettelerot.be.
E-mail : decorettelerot@gmail.com
ou fc150109@skynet.be.
Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 18h.



Le comité des Femmes et Hommes Prévoyants Socialistes de Morlanwelz souhaite offrir une séance de cinéma aux élèves de la première à la sixième année primaire des écoles communales et libres de l'entité de Morlanwelz.

Ce projet, présenté au comité du Bal du Bourgmestre et des Mandataires, a été retenu. Le comité nous a octroyé un subside émanant des bénéfices réalisés lors du bal.

La séance se déroulera le **mercredi 6 avril 2016 à 15 heures** dans la salle des fêtes de l'Hôtel communal de Morlanwelz.
Nous aurons le plaisir d'accueillir vos enfants pour une séance que nous espérons inoubliable. Une collation leur sera également offerte pour l'occasion.

Les informations concernant le film vous seront communiquées dans le courant du mois de mars par l'intermédiaire des directrices et institutrices qui distribueront un document d'information avec le **bulletin d'inscription qui sera obligatoire**.

Pour le Comité,
Claudette Vandenbrande,
Présidente

Ateliers Créatifs hebdomadaires
Stages pendant les vacances
Métaphores asbl
Centre d'Expression et de Créativité
Librairie de seconde main et Troc
www.facebook.com/metaphoresasbl1
0498/216639 0496/814560
metaphores.asbl@hotmail.com www.metaphoresasbl.be

Stages de Pâques au CRIE

Voyage au temps des Hommes préhistoriques.
Stage pour les 8-12 ans – du 29 mars au 1er avril.
L'environnement dans tous les sens !
Stage pour les 5-7 ans – du 4 au 8 avril.
Objectif biodiversité !
Stage pour les 12-16 ans – du 4 au 8 avril.
www.crie-mariemont.be
secretariat@crie-mariemont.be - 064/23.80.10

Formation en création d'entreprise

PME3000 est à La Louvière du 1er février au 24 mars dans l'implantation Arts & Métiers, pour une formation en création d'entreprise. Durant 7 semaines, un coach et des formateurs aident les demandeurs d'emploi à structurer leur idée.
L'objectif : élaborer leur «business plan».
La formation est gratuite grâce au soutien du Fonds social européen.

Infos et inscriptions au 065/38.25.97 ou sur le site www.pme3000.be.

Le Plan stratégique de sécurité et de prévention de Morlanwelz vous invite...

Envie de rencontrer d'autres personnes ?
Besoin d'un coup de pouce pour quelque chose ?
Venez rejoindre les ateliers créatifs, culinaires, culturels, d'échanges de services, etc.
Les lundis et jeudis de 9h à 11h à la Maison de quartier de la cité des Epines à Morlanwelz.

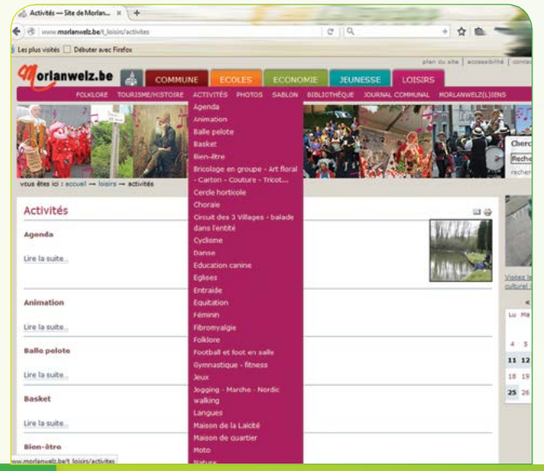
Tu as entre 6 et 12 ans ? Viens t'amuser avec nous tous les samedis de 14 à 16h à la Maison de quartier des Epines !

Infos et inscriptions auprès du PSSP au 064/43.17.87.

Votre association n'est pas encore référencée sur www.morlanwelz.be ?

Si votre groupement est reconnu par l'administration communale et ne figure pas encore sur notre site, contactez vite le service communication pour l'y ajouter gratuitement !

S'il n'est pas encore reconnu, faites une demande officielle au collège communal (2 rue R. Warocqué - 7140 Morlanwelz).
Envoyez un mail avec vos coordonnées (spécificités, locaux, horaires, contacts, logo, site internet...) à nathalie.pietquin@morlanwelz.be ou appelez le 064/43.17.39.



Invitation à tout public

37e Café pluriconvictionnel à Morlanwelz

«Convaincre ou donner à réfléchir ?»

Mardi 8 mars 2016
de 19h30 à 21h30
à la «Taverne du Brasseur»
Quai de la Haine 3a
Infos : 064.44.31.19 - cafetheomlz@gmail.com
Site : www.cafetheo.canalblog.com

CAFÉ PLURI CONVICTIONNEL MORLANWELZ



Attention : travaux Rue Raoul Warocqué !

La voirie et les trottoirs du tronçon compris entre la place du Château et la rue de Baume-Marpent seront intégralement réfectionnés.
Les travaux débuteront le **29 février** pour une période de 6 mois. Les riverains recevront une lettre explicative de l'administration communale.

Les bus et autres véhicules ne pourront donc plus utiliser ce tronçon.
Si vous avez l'habitude de prendre le bus dans la rue Raoul Warocqué, renseignez-vous auprès du TEC Hainaut pour connaître les déviations : www.infotec.be.

Les maraîchers qui s'installent habituellement à cet endroit se trouveront dans le haut de la rue R. Warocqué ainsi que sur la Place Albert 1er le temps des travaux.

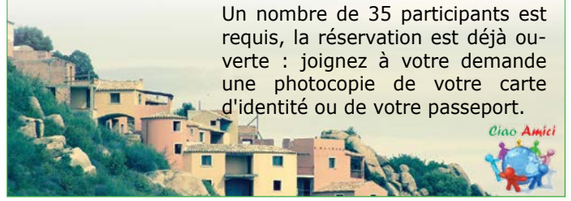


Infos :
064/43.17.17

En route pour la Sardaigne !

L'association Ciao Amici propose, **du 19 au 28 juin 2016**, un circuit-découverte de 6 jours en pension complète en hôtels 3 ou 4 étoiles, et 4 jours en extension balnéaire en demi-pension et hôtel 4 étoiles en *«Sardaigne, île qui surprend le visiteur par ses contrastes naturels, ses lumières, les couleurs d'un pays aux traditions anciennes dans une nature déserte et encore préservée...»* au prix de 900-€ par personne (supplément single de 145-€) pour 10 jours et 9 nuits (vol aller/retour, circuit en car, guide, boissons comprises etc.).
Cerise sur le gâteau : des petits «plus» à découvrir.

A retenir :
Départ de l'aéroport de Charleroi avec atterrissage à Alghero ; retour de Cagliari à Charleroi.
Infos et réservations : ciaoamici.eu@gmail.com
Michel Cantella : 0476/26.26.62
Mario Inglese : 0498/24.38.10
Mario Basso : 0477/90.19.80
Gino Buonopane : 0471/09.44.50.
Paiement d'un acompte à la réservation et du solde trente jours avant le départ sur le compte IBAN de Ciao Amici : BE57 0017 4630 4235.



Un nombre de 35 participants est requis, la réservation est déjà ouverte : joignez à votre demande une photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport.

21e Marché de Noël

Le Syndicat d'Initiative de Morlanwelz et le comité organisateur du marché de Noël remercient de leur participation les exposants, l'administration communale, les ouvriers communaux pour leur disponibilité, ainsi que les visiteurs qui ont fait de cette 21e édition une belle réussite, dont voici quelques souvenirs.





Une partie du comité organisateur









Le comité de Carnières Saint-Hilaire sollicite des dons pour soutenir un **projet d'installation d'une pompe à eau dans un village de la République du Congo**

«...L'accès à l'eau nous semble une évidence et nous ne nous rendons pas toujours compte des difficultés d'approvisionnement pour des familles et, essentiellement les enfants, qui doivent parcourir des kilomètres pour remplir des bidons d'eau et les acheminer vers leur village, Intswem (situé à 700 km de Kinshasa ; population estimée à environ 3 000 habitants)».
Concrètement, il s'agit d'acquérir et d'installer une pompe à eau qui fonctionnerait grâce à l'énergie solaire : investissement d'environ 8000-€. A l'heure actuelle, la somme a été ramenée à 5975-€ grâce aux bénéfices provenant de deux activités de l'ensemble vocal de la région, Akwabaline (direction : Barbaro Virgone) organisées à l'église Saint-Hilaire de Carnières.
Si vous désirez soutenir le projet de pompe à eau à Instwem, vous pouvez verser un don sur le compte **BE52000036870609** en indiquant, en communication : «pompe à eau Congo».
«Merci pour toutes ces familles, tous ces enfants éreintés par leurs longs trajets pour se procurer de l'eau. Libérés d'une telle corvée, ils pourront être scolarisés et nous savons combien l'éducation est précieuse pour l'avenir de l' Humanité... ».



Infos auprès de l' abbé Hubert Eber Mbang, curé et vice-doyen de l'unité pastorale de Morlanwelz au 0479/24.22.36.

Musées

Retrouvez les musées et cercles d'histoire sur www.morlanwelz.be > loisirs > histoire

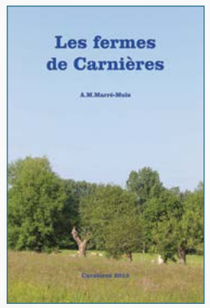
Espace Muséal de Morlanwelz

Une expo et deux livres !



Le Musée de la Haute Haine et le Musée Alexandre-Louis Martin forment «l'Espace muséal», au n°52 de la place de Carnières.

Ils sont ouverts au public le mardi et le jeudi de 8h30 à 17h et le mercredi de 8h30 à 12h30, ainsi que sur rendez-vous pour les groupes.



Visitez actuellement l'exposition consacrée au ***«Carnaval de Carnières»*** organisée par le CRECC au Musée de la Haute Haine.
Une brochure sur le sujet y sera disponible (52 pages, 39 illustrations, pour 5-€).
Un autre livre réalisé par Anne-Marie Marré-Muls est en vente (25-€) à l'Espace muséal : ***«Les fermes de Carnières»***.

Une nouvelle secrétaire s'occupe du Musée Alexandre-Louis Martin : Rachel Bilotta.
N'hésitez pas à la contacter pour la moindre question ou pour prendre rendez-vous.

Informations :
064/43.16.19 - museemartin@gmail.com.

La revue du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Morlanwelz

La revue du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Morlanwelz (CHAM) vous propose des articles sur, entre autres, l'histoire des rues, des personnages de l'entité, des sports, des monuments, des événements, de la vie à Morlanwelz dans le passé...

Rejoignez-nous et abonnez-vous à la revue trimestrielle pour 10€ par an à virer sur le compte du CHAM : BE23-0682-3741-3991.

Informations :
0476/89.94.13
mariannebragard38@gmail.com
http://chammorlanwelz.skynetblogs.be/

CHAM

Expo au Musée royal de Mariemont

Un esprit japonais Gisbert Combaz, la céramique d'Edo et la création belge

Jusqu'au 10 avril



Commissaires d'exposition : Catherine Noppe et Ludovic Recchia.
L'expo a lieu dans la salle carrée (sous-sol du musée), elle est accessible de 10h à 12h30 et de 14h à 17h (dernières entrées à 16h15).

La Belgique et le Japon célèbrent le 150e anniversaire de leurs relations diplomatiques et d'amitié. À cette occasion, Mariemont vivra durant une année à l'heure japonaise, en organisant des expositions, des manifestations ponctuelles, des ateliers pour petits et grands.

Dans ce cadre, une exposition est consacrée à la céramique japonaise de la période d'Edo (1603 – 1868) telle qu'elle apparaît dans la collection de l'artiste belge Gisbert Combaz (1869 – 1941). En effet, pas moins de 47 œuvres issues de la collection de ce peintre et affichiste «fin de siècle», qui fut aussi un orientaliste reconnu, de même qu'un enseignant dévoué et passionné, se trouvent à Mariemont et sont dévoilées pour la première fois.

Parmi celles-ci, des objets décoratifs, des ustensiles destinés au cabinet du calligraphe, quelques vases, des bouteilles à saké et, bien entendu, des céramiques du thé.
Combaz partageait volontiers avec ses amis et ses étudiants son profond intérêt pour les arts du Japon, qu'il contribua à faire connaître en Belgique.

La découverte de la céramique japonaise, et notamment celle des techniques de glaçures à la cendre, enthousiasma par la suite les générations de céramistes belges d'après-guerre et donna un nouvel élan, empreint de modernité, à leurs créations.
Quelques œuvres prêtées par Keramis, Centre de la Céramique de la Fédération Wallonie-Bruxelles à La Louvière, viennent judicieusement illustrer ce passage de la découverte à la création.

MARIEMONT
Musée royal de Mariemont
Chaussée de Mariemont, 100
Téléphone : 064/21.21.93
Courriel : info@musee-mariemont.be
Site : www.musee-mariemont.be

En marge de l'expo :
«Chine-Japon, hier et aujourd'hui»
Visite pour les familles dans les collections permanentes le dimanche 6 mars à 14h30. À partir de 5 ans – 2 € / personne.
Réservation indispensable auprès du Service pédagogique par courriel (sp@musee-mariemont.be) ou par téléphone (064/27.37.84).

L'Emilienne chante partout !

A la Maison de la Laïcité pour Amnesty

Du 26 novembre au 10 décembre 2015, la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avait présenté dans ses locaux une exposition sur le thème «Devoir de regard» ; elle avait, en outre, avec la chorale L'Emilienne programmé et réservé la soirée du 9 décembre afin de célébrer la journée mondiale des droits de l'Homme du lendemain. Madame Annick Lambot représentait la section de La Louvière, groupe local composé d'environ 10 personnes de tous âges et de toutes conditions, membres d'Amnesty International, désireux de se mobiliser pour défendre les droits de l'Homme et de sensibiliser le grand public. Elle a énoncé les actions entreprises dans la région, entre autres leur participation à la marche organisée à La Louvière le 19 juin 2015 en faveur des migrants, à l'occasion de la Journée mondiale des Réfugiés. En Belgique francophone, plus de 60 groupes locaux travaillent à la défense et à la promotion des droits humains. Amnesty International protège son indépendance financière en vendant des bougies et des vignettes.

La chorale l'Emilienne qui, depuis 30 ans, célèbre cet anniversaire, nous a présenté un récital remarquable et ce fut un réel plaisir de les écouter : rien de triste dans leur concert, c'était leur souhait. Au contraire, que du bonheur, de la joie, de la bonne humeur, de la chaleur distillée à chaque morceau.
Moment émouvant et larmes à l'œil, silence total dans la salle éclairée en grande partie par les bougies en entendant «L'Hymne à l'amour» d'Edith Piaf, moment de pure gaieté avec «La P'tite Gayole», morceau 100% représentatif de notre folklore wallon repris en chœur par une salle comble. L'Emilienne est dirigée par Sonia Vanrome et présidée par Bertha Van Kalkeren.

La Maison de la Laïcité, en offrant le verre de l'amitié à l'ensemble des participants, a, comme d'habitude, rempli son contrat de bon accueil, de solidarité et de fraternité.





Et à l'Eglise Saint-Martin pour Noël

Le 27 décembre 2015, l'Emilienne organisait, dans la superbe église Saint-Martin de Morlanwelz, son traditionnel concert de Noël en collaboration avec le Centre culturel «Le Sablon».



La Présidente, Bertha Van Kalkeren, a souhaité la bienvenue aux 200 spectateurs par ces quelques mots :

«Le 25 décembre, symbole de paix et d'espoir est le jour où chacun espère que la magie du Père Noël fera des miracles ; le jour où chacun voudrait que dans les nuits noires les étoiles scintillent de mille feux ; le jour où chacun voudrait que les hommes ne parlent plus de guerre ni de misère mais de paix. Rêvons d'un monde meilleur où tous les peuples pourront se donner la main.»

Eric Bettens a rehaussé ce concert, emportant le public dans son univers musical «A day on earth». Le tout s'est clôturé dans la pénombre juste troublée par les bougies partageant art et émotion.

A vos agendas !

L'Emilienne a pour objectif de s'impliquer fortement dans la vie communale de Morlanwelz en participant à de nombreux évènements tels que les jumelages, les Noces d'or, soutien à Amnesty International et toutes autres activités culturelles de la cité.

Calendrier 2016 de l'Emilienne :

Le 19 mars : concert à Couillet.
Le 17 avril : concert de printemps.
Du 14 au 16 mai : voyage dans le Jura.
Le 19 juin : Noces d'or et repas.
Le 28 août : accueil d'une chorale galloise.
Le 23 octobre : voyage d'un jour.
Le 19 novembre : concert de Sainte Cécile.
Le 11 décembre : concert de Noël à Morlanwelz.
Le 18 décembre : concert de Noël au CORA.

Informations :
Téléphone : 064/44.35.55
Téléphone mobile : 0496/71.41.18
Courriel : chorale.l.emilienne@skynet.be

Expo Hip Hop
25 ans de disques, 32 ans de culture et de non-reconnaissance
Jusqu'au 6 février - Entrée libre

Né dans le Bronx au début des années 70, le Hip Hop se compose de 4 disciplines principales : le deejaying, le b-boying, le graffiti et le rap. Cette culture arrive médiatiquement en Europe au début des années 80 avec la tournée «New York City Rap Tour».
En 2012, Sonny M réalise son travail de fin d'étude : *«A l'aube de son trentenaire, le Hip Hop belge (sur)vit avec ou sans reconnaissance»*. Il travaille en parallèle en tant que stagiaire au Centre culturel «Le Sablon». Une exposition inédite, regroupant l'ensemble des vinyls du rap belge sortis depuis 1990 jusqu'à 2015, de BRC à Starflam en passant par De Puta Madre. Cette rétrospective a pour objectif de mettre en valeur tous les acteurs du mouvement Hip Hop qui n'ont pas été reconnus pour leur travail, sciemment ou inconsciemment, par certaines instances du pays.

Concert Hip Hop
Samedi 6 février dès 20h - Entrée : 5-€
20h : ouverture des portes - 20h30 : Drink Team - 21h15 : Aral & Sauzé - 22h15 : King Lee.

King Lee (alias *«l'Enfant Pavé»*) est un vétéran du Hip Hop belge. Basé à Liège, il fréquente dans les années 90 le groupe «Malfrats Linguistiques» qui donnera quelques années plus tard «Starflam». Pavé intégrera le groupe et permettra de faire connaître le rap belge francophone à un public très large. Début 2014, il nous fournit *«Menace 2 The World»*, puis se produit à l'Ancienne Belgique avec Starflam et réalise une tournée des festivals d'été en 2015.

Aral & Sauzé sont à la fois DJ et beatmakers. Après 10 ans de travail et une longue série d'expériences scéniques dans diverses formations, ils nous sortent enfin leur premier projet d'envergure intitulé *«Connection»*. C'est un des rares albums de rap belge conçus à la fois pour les néophytes et les connaisseurs de Hip Hop. Aral & Sauzé viendront également présenter leur premier vinyle *«Connection 2.0»*.

Drink Team est un collectif de rap issu de la région de La Louvière fondé dans le courant 2013. L'équipe participe à quelques scènes, notamment au concours «Faites-nous une scène» en 2014 où ils termineront vainqueurs. Le groupe est en préparation de futurs projets. La Drink Team nous fait le plaisir de mettre La Louvière à l'honneur pour cet évènement inédit.





Théâtre royal la Rampe «Ene malète à sou…cis»
Samedi 20 février à 16h
Entrée : 5-€ (voir p. 22)

Comédie en 3 actes d'après *«Funny Money»* de Ray Cooney, Adaptation en wallon de Philippe Decraux, mise en scène d'Alain Spitaels.
Sa journée terminée, Yvon rejoint le domicile conjugal muni d'une serviette bourrée d'euros qu'il a échangée par mégarde avec la sienne dans le bus. Il décide de changer de vie illico en réservant deux places pour une destination lointaine. Angèle, son épouse, ne comprend pas son comportement, d'autant moins qu'elle a invité un couple d'amis pour fêter l'anniversaire de son mari. Survient alors la police, un chauffeur de taxi, un commandant de la brigade criminelle et une juge d'instruction qui vient annoncer à Angèle la découverte dans la Sambre d'un cadavre que l'on croit être son mari. Il reste encore le tueur qui a vite fait de retrouver la trace de la serviette remplie de billets. Ramasser n'est pas voler mais...

Concert du monde : Lolomis
Samedi 27 février à 20h
10-€ en prévente – 13-€ sur place

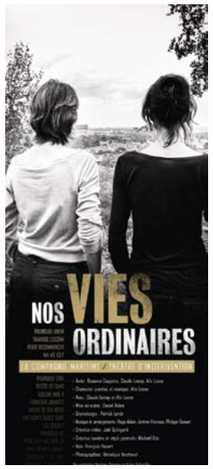


Lolomis, c'est la réunion de quatre musiciens unis autour d'une passion commune pour la musique traditionnelle des Balkans ainsi qu'un goût prononcé pour les arrangements expérimentaux.
Voix envoûtantes, percussions endiablées, flûtes planantes, violon magique et harpe provocante…
Les quatre compagnons de voyage, de divers horizons (Romane Claudel-Ferragui au chant, Elodie Messmer à la harpe, Stélios Lazarou à la flûte et Louis Delignon aux percussions), vous plongent dans une musique à la fois fraîche et vitaminée, alliant habilement tradition et innovation, un matériau unique, atypique, où les airs traditionnels, savamment déguisés en free, pop ou néo (ba)rock acoustique, laissent exprimer leur essence à travers un véritable travail d'arrangement, de réinterprétation et de composition.
Pour en savoir plus : www.lolomis.net.
Une collaboration du CCRC (Centre culturel régional du Centre) et du Sablon.

Spectacle «Nos vies ordinaires»
Dimanche 6 mars à 15h - Entrée : 7-€

Claude : *Je retourne. J'y vais, chez moi.*
Alix : *Chez toi ? T'en viens !*
Claude : *Oui, j'en viens. J'en viens, et j'y vais.*
Alix : *Finalement, c'est où chez toi ?*
Des pas traversent les champs et les avenues des villes. Des voix se croisent dans le ciel ou au fond des gorges serrées par la révolte. Des histoires se déroulent comme un tapis de prière «païen». On y entend les récits séculaires de l'oppression des femmes où résonne la violence des hommes.

Centre culturel
Site: http//sablon7141.skyrock.com - Facebook : «centre culturel Le Sablon»



Pourquoi avoir traversé l'océan pour recommencer ma vie ici ? Pourquoi être resté ici sans aucune mer à franchir jamais ? Qu'est-ce qui nous fait agir ? Quels sont les choix ? Pourquoi ce père-là ? Qui suis-je sans enfant ? Quand descendre ? Où, mes cendres ? Et surtout, nos vies, droites, debout, nos vies de femme ; nos vies ordinaires.

Une production Maritime, Présence et Action Culturelles, Pop-Up - Virus culturel Mons 2015, FWB - Service Théâtre, Région wallonne - Direction de l'Emploi, Centre culturel régional du Centre.

Spectacle : «Les Waloneûs» sont de retour !
Dimanche 20 mars à 16h – Entrée : 5-€

Au programme : sketches, chansons et poèmes.
Créé il y a plus de 15 ans, cet atelier dédié à la langue wallonne s'est développé en une troupe qui se produit dans toute une série d'événements. Les Waloneûs du Sablon auront le plaisir de vous présenter *dans leurs murs*, un spectacle chargé d'humour qui mettra tout le monde de merveilleuse humeur.

Ciné Club : «Le tout nouveau testament» de Jaco Van Dormael
Jeudi 24 mars à 20h
Entrée : 3-€



Dieu existe. Il habite à Bruxelles. Il est odieux avec sa femme et sa fille. On a beaucoup parlé de son fils, mais très peu de sa fille. Sa fille c'est moi. Je m'appelle Ea et j'ai dix ans. Pour me venger j'ai balancé par SMS les dates de décès de tout le monde…

Atelier créatif «De A à z»
Du mardi 29 mars au vendredi 1er avril
Stage : 35-€. Repas chaud : 2,50-€. Garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h (1-€/heure).

A travers plusieurs rencontres (éditeurs, écrivains, distributeurs, imprimeurs…), nous allons découvrir le monde magique de l'écriture d'une façon ludique et distrayante. La part belle à la création sera également au programme avec la réalisation d'un «parchemin» et l'apprentissage de l'écriture «égyptienne». Un atelier créatif qui fera découvrir aux enfants les faces cachées du livre et les métiers qui en découlent.

En partenariat avec la Bibliothèque de Morlanwelz, le Musée royal de Mariemont, le Service Provincial d'Aide à la Jeunesse.

Au Sablon

Soirée au profit de la recherche contre le cancer
Samedi 9 avril à 17h
Entrée : 5-€ en prévente – 7-€ sur place

Au programme : sketches de Pierrot et Lolo, musiques, groupes de cover… bar et petite restauration pour les grandes soifs et les petits creux.

Une organisation de l'asbl
«Fête un max de bruit».
Infos :
feteunmaxdebruitasbl@gmail.com
0478/24.04.14.

Exposition «La Grèce autrement»
Du 9 au 16 avril - Entrée libre

«Photographier des sites grecs, des milliers de photographes le font chaque année. Une masse de photos prises dans ce merveilleux pays sont stockées sur les plateformes numériques. Pour ma part, j'ai voulu montrer ces lieux avec un autre regard. Je suis un amoureux de la Grèce, que j'ai visitée à 23 reprises pour un séjour total de plus de 27 mois.»
Jacques Baudoux

Meteoras
Les monastères des Météores (monastères suspendus au ciel) sont des monastères chrétiens orthodoxes perchés au sommet d'impressionnantes masses rocheuses grises, sculptées par l'érosion et appelées «Météores». Le site, situé dans le centre de la Grèce, est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1988.
Terminus de Myli (en Argolide)
En 1886 une ligne ferroviaire fut créée entre Corinthe et Myli - Nauplie. Six ans plus tard, une ligne menant de Myli à Kalamata fut inaugurée.
Sarakiniko
Un lieu surprenant situé sur l'île de Milos dans les Cyclades. Une roche poreuse, soumise à l'érosion éolienne et hydrique. Des paysages à l'aspect lunaire.

Thé dansant
Mardi 12 avril de 14h à 17h – Entrée : 5-€

Une petite danse sur les airs des années 80, un rock endiablé avec Elvis Presley ou une valse de Vienne… Le tout accompagné d'une tasse de café et d'une douceur pour passer un bon après-midi, ça vous dit ?

A l'initiative du CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés), le Sablon organise plusieurs thés dansants qui combleront quelques après-midi. Animation musicale : Cédric en musique. Uniquement sur réservation. Thé dansant suivant : **mardi 7 juin**.

Le Sablon
Place de Carnières, 36
Tél. : 064/43.17.18
Fax : 064/43.17.19
sablon@morlanwelz.be
Président : T. Bonnechère

Programme 2016 du ciné-débat «Le Cinéma des Résistances»

A la Maison de la Laïcité - Place Albert 1er, 16a
Informations au 0497/46.34.93 ou 064/44.59.40.

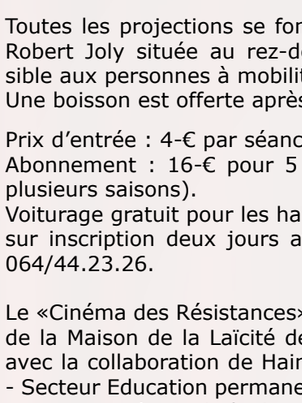
«Au fond de moi, l'humain s'était mis à gueuler. Il n'était pas trop tard.» Emmanuel Loretelli.

Toutes les projections se font à 20h dans la salle Robert Joly située au rez-de-chaussée et accessible aux personnes à mobilité réduite.
Une boisson est offerte après le débat.

Prix d'entrée : 4-€ par séance, Art 27.
Abonnement : 16-€ pour 5 séances (valable sur plusieurs saisons).
Voiturage gratuit pour les habitants de Morlanwelz sur inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26.

Le «Cinéma des Résistances» est une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz A.S.B.L. avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse - que nous remercions et dont un animateur cinéphile nous accompagne depuis la création de notre ciné-débat, en février 2003.

Le «Cinéma des Résistances» illustre parfaitement l'engagement de la Maison de la Laïcité dans l'éducation permanente. C'est un ciné-club accessible à tous qui permet aux spectateurs de passer un bon moment, de se cultiver, de s'épanouir et d'être aussi acteur grâce au débat qui suit une projection et où chacun peut exprimer ses réflexions, ses émotions et partager ses expériences, son vécu. En 2016, fidèle à sa vocation, le Cinéma des Résistances propose sept films dont chaque contenu aborde des questions sociétales qui nous interpellent.
Pour la première fois (le 21 janvier), nous avons diffusé un film des réalisateurs belges Jean-Pierre et Luc Dardenne : ***Deux jours, une nuit***. Nous y avons suivi une femme se battant avec vigueur pour réveiller chez certains le sens de la solidarité enfouie sous l'égoïsme matérialiste.



Jeudi 17 mars à 20h

Avec ***Timbuktu*** (le 17 mars), Abderrahmane Sissako signe un film bouleversant sur la destruction de la culture et des traditions par la folie humaine.
Sorti pour les 50 ans du Civil Right Act, ***Selma*** (le 28 avril) de Ava DuVernay choisit un tournant dans la lutte pour les droits civiques des Noirs américains : une action pacifique menée par Martin Luther King mais qui s'avérera sanglante.
Gett, le procès de Viviane Amsalem (le 9 juin) réalisé par Shlomi et Ronit Elkabetz nous rappelle que la condition féminine est toujours un combat y compris dans une démocratie moderne.
Les Héritiers (le 8 septembre) de Marie-Castille Mention-Schaar nous signifie l'importance d'enseigner l'histoire et le «devoir de mémoire» pour mieux sortir de l'obscurantisme qui s'installe en coin de rue.
Le jeune procureur, héros du ***Labyrinthe du silence*** (le 10 novembre) de Giullio Ricciarelli, mène aussi un combat contre l'oubli, l'Allemagne de 1958 qui se relève après les erreurs du nazisme en voulant liquider le passé le dérange. Pour lui, l'innommable doit être débusqué et les responsables punis.
Nous terminerons cette riche sélection avec un film abordant avec humour, pudeur et sensibilité des questions graves comme le suicide assisté, l'euthanasie et la dignité des personnes en fin de vie : ***Fin de partie*** (le 15 décembre) de Sharon Maymon et Tal Granit.
Les habitués du «Cinéma des Résistances» connaissent la coutume de prolonger les échanges du débat autour d'un verre que nous offrons ; nous maintenons cette partie conviviale qui permet de nous mieux connaître, renforcer ou peut-être créer des liens d'amitié.

Mimie Lemoine

Société Royale d'Instruction Populaire de Morlanwelz

La Société Royale d'Instruction Populaire de Morlanwelz vous présente ses activités pour les premiers mois de 2016.

Samedi 20 février à 16h au Centre culturel «Le Sablon» : théâtre wallon «Ene malète à sou...cis» par la troupe «La Rampe» (voir p. 20). Réservation obligatoire.

Samedi 27 février : déplacement en car pour l'opérette «La vie parisienne» de Jacques Offenbach.

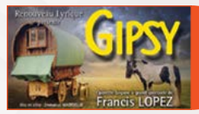


Samedi 12 mars à 17h : les meilleurs moments de nos activités 2015 à l'Hôtel communal.

Samedi 26 mars : déplacement en car pour l'opérette «Un de la Canebière» de Vincent Scotto.



Samedi 23 avril : déplacement en car pour l'opérette «Gipsy» de Francis Lopez.



Du 3 au 10 juillet : voyage de vacances en Alsace.

Informations et réservations :
064/26.27.08
(M. Seutin)

Etat civil & rubrique médicale

L'Etat civil et la Population sont sous la responsabilité de C. Moureau, Bourgmestre

Naissances

Abrous Rayan, né le 12/12/2015
Adam Valentin, né le 7/10/2015
Barbu Florian, né le 3/12/2015
Binon Wassim, né le 24/12/2015
Blairon William, né le 3/12/2015
Cravotta Estelle, née le 23/12/2015
Dauby Nicolas, né le 5/01/2016
De Prez Madie, née le 31/12/2015
De Schryver Nolan, né le 29/10/2015
Demoor Sasha, né le 25/10/2015
Dewelle Louise, née le 25/12/2015
Ferin Grumiaux Tyméo, né le 4/10/2015
Glorieux Victor, né le 12/11/2015
Guarriello Giulia, née le 13/11/2015
Heirwegh Saïmon, né le 9/11/2015
Hermant Célinia, née le 11/11/2015
Isar Cristina, née le 25/12/2015
Jonet Elowann, née le 13/11/2015
Lamblotte Anita, née le 22/12/2015
Lombardo Timéo, né le 11/12/2015
Lorette Kalycia, née le 12/11/2015
Lutynski Noah, né le 7/12/2015
Menet Saul, né le 7/01/2016
Mertens Maïly, née le 17/12/2015
Mertens Zaïa, née le 17/12/2015
Pas Zelye, née le 16/12/2015
Quinaux Lenny, né le 28/11/2015
Ravyedts Halloy Manu, né le 30/11/2015
Salem Yanis, né le 3/01/2016
Sebaihi Assiya, née le 28/10/2015
Souaieh Chahed, née le 26/11/2015
Tonet Gena, née le 25/11/2015
Vannieuwenhove Lucrèce, née le 2/01/2016

Mariages

Castellano Elio et Cravotta Rosaria
Hilton Quentin et Incardona Celena
Pélerin Olivier et Glinschert Christelle
Verbeke Tom et Meunier Isabelle

Décès

Auversack Jimmy
Azzarello Calogero, vf de Geraci R., 78 ans
Baudelet Alain, épx de Sporcq J., 63 ans
Berardinucci Amalia, vve de Alonzo E., 94 ans
Binon Franz, vf de Scuttari L., 67 ans
Boitte Jacques, 75 ans
Cappalonga Vincenza, vve de Di Bennardo G., 79 ans
Castiaux Alexandre, épx de Dorval E., 86 ans
Cherchi Giovanni, épx de Turi G., 71 ans
Claeys Martha, vve de Wins C., 95 ans
Claus Daniel, épx de Godts M., 73 ans
Corbisier Guy, vf de Jadoul A., 79 ans
Czak François, épx de Kowalczyk B., 72 ans
Debaisse Claudine, vve de Depasse C., 81 ans
Dehon Emile, 87 ans
Delmousée Ernestine, épse de Moiset F., 88 ans
Descamps Jean-Jacques, 61 ans
Desenfans Alain, épx de Coyette A.-M., 59 ans
D'Haeyer Lianne, vve de De Buyst C., 88 ans
Dogani Amida, épse de Dogan B., 77 ans
Dupret Yvette, vve de Meulenijzer A., 83 ans
Forges Roger, 76 ans
Gressier Josiane, vve de Rombaux M., 83 ans
Grimpret Jeanne, 94 ans
Hupez Josette, vve de Hallot R., 88 ans
Jenet Nelly, vve de Favart J., 84 ans
Lheureux Albert, vf de Van Cauwenberghe J., 79 ans
Loparco Giovanna, vve de Zaccaria P., 91 ans
Mertens Robert, vf de Vermeeren C., 75 ans
Meurant Nelly, vve de Decamps M., 91 ans
Philippart Joseph, 90 ans
Piasecki Krystyna-Maria, vve de Fischer W., 86 ans
Quairiaux Liane, vve de Siémons R., 95 ans
Quériat Yvon, épx de Lebout M. A., 69 ans
Radelet Michel, épx de Carlier M., 57 ans
Rebts Lucienne, vve de Vêtu L., 89 ans
Reffray Josiane, vve de Toubeau G., 79 ans
Reygaerts Liliane, épse de Staquet E., 80 ans
Rosi Elide, vve de Kermer M., 89 ans
Rouneau Gérard, 73 ans
Simon Yvon, épx de De Cuyper A.-M., 81 ans
Spitaels Yvonne, vve de Lavendomme F., 94 ans
Thomas Freddy, 68 ans
Van Liefferinge Jeannine, vve de Blankert R., 68 ans
Vansteenberge Cécile, vve de Deflandre J., 81 ans
Vician Anna, vve de Rimez R., 86 ans
Votquenne Raymonde, vve de Prévost R., 79 ans
Willame André, épx de Claes J., 82 ans

Maison **CROIX-ROUGE** de Belgique — 2 Chée de Mariemont
0498/70.39.01 - Du mardi au vendredi de 9h à 17h.
Location de matériel médical, vesti boutique ouverte à tous, brocante. Reprise de vêtements propres et repassés. Récolte de vivres non périssables. *(Plus d'infos en page 11.)*

PHARMACIENS

BUSQUIN
Rue Duvivier, 7 - 064/43.22.88
CASTELAIN - MULTIPHARMA
Pl. du Marché, 2 - 064/44.22.70
LARSILLE - FAMILIA
Grand-Rue, 33 - 064/44.21.87
DALLONS
Rue Waressaix, 55- 064/44.80.11
VALENTIN
Grand-Rue, 10 - 064/44.20.62
DEGHISLAGE - MULTIPHARMA
Pl. de Carnières, 37 - 064/44.21.22
HAMAIDE
Av. W. Churchill, 25 - 064/28.38.98
SCHNITZLER
Rue Royale, 149 - 064/44.26.46
MAGAIN
R. de la Station, 72 - 064/44.62.16
MARCQ
Pl. de M-Ste-Aldegonde, 38
064/33.40.48
LEJONC
Grand-Rue, 53 - 064/45.13.92

MEDECINS

BIARD
Rue Montoyer 101
064/44.99.59
BOUGARD
Place de Carnières, 6
064/45.10.93 - 0495/18.21.60
BRUNO
Place Albert 1er, 8
064/45.93.52
BUSQUIN
Rue du Beauregard, 45
0497/06.15.80
DE MATTEIS
Chaussée Brunehault, 23
064/44.64.49
DUMONT
Rue Raoul Warocqué, 14
064/44.80.48
GOBBE
Rue Fontaine de Spa, 1A
064/22.68.87
GUSTIN
Rue Delbèque, 35A
064/44.66.17 - 0477/90.60.70
HENNE
Avenue Churchill, 16/3
064/46.08.86
MARTIN
Rue Duvivier, 21
064/55.49.36
MOROSINI
Rue Abel, 35A
064/44.58.45
MATAGNE
Rue Waressaix, 50
064/44.56.72
N'GUYA
Rue Montoyer, 101
064/44.99.59
THIJS
Place Max Buset, 9
064/33.30.29
VERBESSELT
Rue du Houssu, 5
064/44.22.88
WASTELAIN
Rue Edmond Peny, 27
0474/85.38.95

CENTRE DE SANTE CAP SUD
Place Albert 1er, 1
064/67.67.34
DE BODT
DELVAUX
DUPONT
MARRÉ

Médecins - Postes de garde :
29 rue Marie de Hongrie à Binche
164 rue Hamoir à La Louvière
le week-end et les jours fériés de 8h à 20h.

Médecin de garde :
Composez 24h/24 le **1733**
(prix d'une communication locale)
ou surfez sur www.1733.be.

Pharmacie de garde :
Vous pouvez former le **0903/99.000**
(1,50-€/minute)
ou surfer sur www.pharmacie.be.

Agenda

Lundi 1er février
- Atelier d'aquarelle à 14h à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)

Jeudi 4 février
- Atelier d'art floral de 10h à 12h et de 13h à 15h à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)

Vendredi 5 février
- Bal d'enfants à 13h à l'école Roosevelt (voir p.7)

Samedi 6 février
- Sortie des Vis Grands Pés de Morlanwelz
- Concert Hip Hop au Sablon (voir p.22)

Du 7 au 9 février
- Carnaval de Mont-Sainte-Aldegonde

Les 14 et 15 février
- Carnaval de Morlanwelz

Lundi 15 février
- Réunion du GROC à 19h30 dans la salle de la rue Renard

Mercredi 17 février
- Atelier/formation pour adultes au CRIE de Mariemont : «Economisons l'énergie !» (064/23.80.10)
- «Les fruits secs» par M. Delculée à l'Orchidée à 19h au Foyer aldegondois (0475/26.98.33)

Jeudi 18 février
- Atelier d'art floral à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)
- Cours d'Ikebana au Musée Royal de Mariemont (064/27.37.08)
- «L'apithérapie» par M. Godeau au Lys rouge à 19h à l'école de la rue de Namur (0477/39.40.75)

Vendredi 19 février
- Conférence-débat : «Mangeons-nous sans risque ?» par P. Cassart à 19h30 à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)

Samedi 20 février
- Théâtre wallon (voir p.21 et 22)
- Conférence de la Rose rouge à 18h à l'école de la rue St-Eloi (064/54.10.10)

Jeudi 25 février
- Atelier d'art floral à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)
- «Manger sain(t)» - atelier culinaire au féminin de l'église chrétienne évangélique à 19h au 29, rue de la Grattine (0495/30.15.05)

Samedi 27 février
- Soumonce générale de Carnières
- Opérette «La vie parisienne» de J. Offenbach (voir p.22)
- Concert du monde : Lolomis au Sablon (voir p.20)

Lundi 29 février
- Atelier d'aquarelle à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)

Dimanche 6 mars
- Visite pour les familles à Mariemont (voir p.18)
- «Nos vies ordinaires» au Sablon (voir p.20 et 21)

Lundi 7 mars
- Atelier d'aquarelle à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)

Mardi 8 mars
- 37e Café pluriconvictionnel (voir p.16)

Jeudi 10 mars
- Atelier d'art floral à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)
- «Le rôle du papillon» par Mme Bienfait à l'Orchidée à 19h au Foyer aldegondois (0475/26.98.33)

Samedi 12 mars
- Rétrospective 2015 de la S.R.I.P. (voir p.22)

Les 12 et 13 mars
- Opération Arc-en-Ciel (voir p.17)

Du 13 au 16 mars
- Carnaval de Carnières

Lundi 14 mars
- Atelier d'aquarelle à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)

Jeudi 17 mars
- Cours d'Ikebana au Musée Royal de Mariemont (064/27.37.08)
- «Les bambous» par M. Hanotier au Lys rouge à 19h à l'école de la rue de Namur (0477/39.40.75)
- Cinéma des Résistances : «Timbuktu» (voir p.22)

Samedi 19 mars
- Concert de l'Emilienne à Couillet (voir p.19)
- Conférence de la Rose rouge à 18h à l'école de la rue St-Eloi (064/54.10.10)

Dimanche 20 mars
- Spectacle : «Les Waloneûs» sont de retour ! (voir p.21)

Lundi 21 mars
- Les lundis du Préau à 14h15 à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)
- Réunion du GROC à 19h30 dans la salle de la rue Renard

Mercredi 23 mars
- Atelier/formation pour adultes au CRIE de Mariemont : «Mon potager en carré» (064/23.80.10)

Jeudi 24 mars
- Atelier d'art floral à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)
- «Manger sain(t)» - atelier culinaire au féminin de l'église chrétienne évangélique – à 19h au 29, rue de la Grattine (0495/30.15.05)
- «Le tout nouveau testament» au Sablon (voir p.21)

Samedi 26 mars
- Opérette «Un de la Canebière» de V. Scotto (voir p.22)

Dimanche 27 mars
- Chasse aux œufs de Pâques du Lys rouge à Mont-Sainte-Aldegonde (0477/39.40.75)

Du 29 mars au 1er avril
- Atelier créatif «De A à z» au Sablon (voir p.21)

Du 29 mars au 7 avril
- Centre communal de vacances de printemps (voir p.7)

Du 29 mars au 8 avril
- 3 stages de Pâques au CRIE de Mariemont (voir p.15)
- 2 stages de Pâques de l'Accueil extrascolaire (voir p.7)

Mercredi 6 avril
- Cinéma pour les enfants de primaire (voir p.15)

Du 9 au 16 avril
- Exposition «La Grèce autrement» au Sablon (voir p.21)

Samedi 9 avril
- Soirée au profit de la recherche contre le cancer au Sablon (voir p.21)

Lundi 11 avril
- Atelier d'aquarelle à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)

Mardi 12 avril
- Thé dansant au Sablon (voir p.21)

Mercredi 13 avril
- Atelier/formation pour adultes au CRIE de Mariemont : «Mon potager en carré» (064/23.80.10)
- «Calendrier des travaux au verger de l'amateur» par M. Rubay à l'Orchidée à 19h au Foyer aldegondois (0475/26.98.33)

Jeudi 14 avril
- Atelier d'art floral à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)
- Cours d'Ikebana au Musée Royal de Mariemont (064/27.37.08)

Samedi 16 avril
- Conférence de la Rose rouge à 18h à l'école de la rue St-Eloi (064/54.10.10)

Dimanche 17 avril
- Concert de printemps de l'Emilienne (voir p.19)
- Grand nettoyage de printemps à Morlanwelz (voir p.8)

Lundi 18 avril
- Les lundis du Préau à 14h15 à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)
- Réunion du GROC à 19h30 dans la salle de la rue Renard

Jeudi 21 avril
- «Cactus et plantes grasses» par M. Mary au Lys rouge à 19h à l'école de la rue de Namur (0477/39.40.75)

Samedi 23 avril
- Opérette «Gipsy» de Francis Lopez (voir p.22)

Dimanche 24 avril
- Récital de la chorale «Chœur à cœur» de Souvret à 17h à la Maison de la Laïcité (064/44.23.26)

Les Sentiers de la Haute Haine vous invitent à leurs balades familiales chaque 3e dimanche du mois (RDV sur la place de Carnières à 9h45, retour vers midi). Infos : 064/44.59.40 - 0497/46.34.93 - http://sentiersdelahautehaine.wordpress.com.